

> Aujourd'hui

URGENCES

SANTÉ

Médecin de garde : tél. 15.
Pharmacie de garde : tél. 32.37 (0,34 € la minute).

SÉCURITÉ

Pompiers : tél. 18.
Police, gendarmerie : tél. 17 ; depuis un portable, tél. 112.
Sauvetage en mer : tél. 02.98.89.31.31.

SERVICES

Services de l'eau : tél. 02.98.27.06.16.
ERDF dépannage et sécurité : tél. 0.972.675.029.
GDF dépannage : tél. 0.810.433.129.

CINÉMA

AU REX, À CROZON

LE GÉANT ÉGOÏSTE. À 20 h 45.

AU ROCAMADOUR, À CAMARET

YVES SAINT LAURENT. À 20 h 45.



LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : Jacky Campana, tél. 02.98.27.60.25 ou 06.98.49.11.98, courriel : jackyjeanguycampana@orange.fr
Pour Morgat, Boris Sykula, tél. 06.63.21.65.42, courriel : boris.sykula@wanadoo.fr
N° des lecteurs : tél. 09.69.36.05.29 (prix d'un appel local).
Dépôt des communiqués : M. et Mme Loget, bureau de tabac, rue de Poulpatré, à Crozon ; tél. 02.98.27.19.42.
Petites annonces des particuliers : tél. 0.800.879.925 (appel gratuit depuis un fixe).
Avis d'obsèques : tél. 0.810.811.046 (coût d'un appel local), fax. 0.820.200.538.

Braderie du livre. La 9^e édition en préparation



Judi, les responsables des bibliothèques d'Argol, Camaret, Crozon, Landévenec, Lanvéoc, Roscanvel, Telgruc et de l'Ulamir se sont réunis pour finaliser la neuvième braderie du livre. Elle se déroulera le dimanche 23 février, de 10 h à 17 h, à la Maison du temps libre, à Crozon. Enfants et adultes pourront trouver un large choix de livres : romans, policiers, bandes dessinées, documentaires... à partir de 0,50 € le livre. Les recettes de la journée permettront à chaque bibliothèque l'achat de nouveaux ouvrages. Entrée libre et gratuite.

Club rencontre. Une journée conviviale



Le club rencontre de Tal-ar-Groas s'est retrouvé, vendredi, au restaurant L'Escapade, pour le repas du premier de l'An avec, au menu, un couscous ; ensuite, l'après-midi s'est joyeusement passé à la Maison pour tous, autour de jeux de société, et même du tricot... Puis, à 16 h, un bon goûter a été servi, clôturant une journée bien remplie.

Conseil municipal. Unanimité mais des interrogations

Pas de grosse question à l'ordre du jour réduit du conseil municipal qui s'est réuni vendredi soir. Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité, ce qui n'a pas empêché des questions de l'opposition.

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Une demande de subvention à ce titre sera formulée pour le remplacement d'un bâtiment modulaire abritant notamment la classe de maternelle de l'école publique de Saint-Fiacre. Le coût est estimé à 275.000 € HT. L'aide de la DETR peut aller de 20 à 50 % du coût HT, plafonnée à 400.000 €.

La municipalité consulte actuellement les fabricants de ce type de module préfabriqué pour une réalisation cet été.

L'opposition, par la voix de Dominique Trétout, regrette que « la commission école n'ait pas été consultée ». « Le projet a été validé par l'équipe pédagogique », rappelle simplement Daniel Moysan.

Laurent Bonnaterre, quant à lui, précise qu'« il est dommage qu'un bâtiment modulaire soit préféré à une construction pérenne en dur ». En réponse, Daniel Moysan indique que la construction de ce type de bâtiment modulaire est très répandue « et le choix s'est aussi porté pour des raisons économiques ».

Centre nautique. Il sollicite la commune afin qu'elle se porte garante d'un emprunt de 70.000 €. Une somme dont le centre a besoin pour faire face à des dépenses de fonctionnement de début d'année en raison du décalage entre recettes et dépenses liées à la saisonnalité.

Dominique Trétout est surprise, notant au passage n'avoir eu ce dossier que très récemment. « Il est important d'avoir les éléments dont le budget prévisionnel ». Laurent Bonnaterre demande « une vraie remise à plat financière avec une ligne de trésorerie suffisante basée sur plusieurs années ». Pour le maire, « on a paré au plus pressé, puis pour ensuite rechercher un équilibre avec la mise en place

d'un chantier financier à long terme ». À noter que le conseil d'administration du centre nautique va se réunir prochainement pour désigner un nouveau président, suite à la démission, au 1^{er} mars, de son président actuel, Gérard Loreau. Le prochain conseil aura lieu fin février.

Dénomination de voies. Sylvie Moysan, adjointe à l'urbanisme, a proposé, en accord avec les riverains, la dénomination de voies suivantes : Hent ar Fönneg (champ de Foin), à partir de la voie communale 13, au village de Ranvédan; Hent parc Lan (champs de Landes), pour la portion comprise entre la route du Cap de la Chèvre et la route de Kerdreux, à Saint-Hernot.

En bref

Aménagement piétonnier.

En réponse aux questions de l'opposition concernant l'aménagement piétonnier et la signalisation autour de la nouvelle zone commerciale de Weldom et de Magasin vert, le maire a indiqué que ces travaux sont inscrits au programme voirie 2014 pour un montant de 400.000 €. Ils ont été votés lors

du conseil municipal du 13 décembre dernier.

Ces travaux et aménagements seront donc réalisés conformément à ce qui a été décidé entre le garage Combot et le magasin Weldom. Joël Torillec, de l'opposition, a demandé la mise en place d'une signalisation pour inviter les véhicules à ne plus emprunter le passage

entre ce garage et ce magasin. Une signalisation sera donc mise en place dans les prochains jours.

Futur hôpital. L'opposition a demandé, dans le projet du futur hôpital de la Presqu'île, de connaître le nombre de chambres concernés par la première tranche, le nombre de résidents à transférer du bâtiment

existant vers le nouveau et le futur prix de la journée. Le maire a précisé que la première tranche prévoit la réalisation de 104 chambres et que la totalité des 110 résidents seront transférés dans le nouveau bâtiment. Quant au prix de journée validé par le conseil général, il sera de 48,47 € en 2017 contre 49,40 € aujourd'hui.

AVF. Demandez le programme !

AVF (Accueil des villes françaises) organise pour ses adhérents de nombreuses activités artistiques, culturelles, ludiques et sportives, tout au long de l'année.

Cette semaine, de nombreux ateliers sont proposés : aujourd'hui, à la Maison des associations, anglais (faux débutants), à 10 h ; peinture décorative et patchwork, à 14 h ; à la Maison du temps libre, cartonnage et Scrabble, à 14 h.

Demain, à la Maison des associations, français (conversation) à 10 h ; gym cerveau, à 10 h 15 ; 3D, à 14 h et bridge, à 20 h 15.

Mercredi, à la Maison des associations, encadrement, à 9 h ; langue bretonne, à 10 h 45 ; aquarelle-dessin-pastel, bijoux pâte polymère, à 14 h ; scrapbooking, à 18 h et tarot, à 20 h 30.

Judi, à la Maison des associations, espagnol, à 9 h ; anglais (conversation), à 9 h 15 ; bridge,



Les joueurs de pétanque se retrouvent à présent tous les lundis et mercredis, de 14 h à 16 h, sur le parking de l'ancienne gare.

à 14 h 15 et italien (conversation), à 15 h ; à la Maison du temps libre, peinture sur porcelaine, à 14 h ; départ de la marche découverte, parking de la gare, à

14 h. Vendredi, à la Maison des associations, français (débutants) à 10 h 30 ; couture, à 14 h ; départ de la marche flânerie de la place

de la Mairie, à 14 h. Samedi, sortie « pêche à pied », rendez-vous à 10 h 30, parking de la Maison du temps libre, avec le matériel nécessaire.

> Infos-service

SOIRÉE CRÊPES. Une soirée crêpes est prévue samedi, de 19 h à 22 h, au collège Sainte-Jeanne d'Arc, à partir de 19 h. Elle est organisée par le Pôle jeunesse de l'Église du bout du monde pour aider les collégiens à financer leur pèlerinage à Lourdes, du 27 avril au 3 mai. Renseignements : Mickaël Le Roux,

tél. 02.98.27.05.29. Entrée gratuite. Le prix des crêpes sera affiché sur place.

ALISÉES. Aujourd'hui, rendez-vous à 14 h, place de la Gare, pour la marche du lundi, d'environ 6 km.

COMITÉ DES CHERCHEURS

D'EMPLOI. Permanences au centre de ressources à la résidence du Cré, aujourd'hui, demain et jeudi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30. Contact au 02.98.27.22.54.

CONCILIATEUR DE JUSTICE. Per-

manence demain, à 14 h, à la mairie de Camaret, sur rendez-vous à prendre auprès de Jean-Yves Le Bras au 02.98.27.91.74.

JOURNAUX. L'école Sainte-Anne organise une collecte des journaux, demain, de 16 h à 17 h 45, au local Apel.

Le système d'évacuation
ayant besoin d'une remise en état

L'Harmattan MX626132

LE RESTAURANT L'HARMATTAN
LE FRET - 02.98.27.60.34
SERA FERMÉ DU 20 JANVIER INCLUS
AU 2 FÉVRIER INCLUS
Nous vous prions d'accepter nos excuses
Les autres services (presse, bar, pain, jeux, gaz) sont ouverts
aux horaires habituels tous les jours, sauf le mercredi

Le Télégramme à votre disposition

LA FLAMBÉE - Bar-Restaurant-Crêperie-Pizzeria
22, quai Kador - Morgat - CROZON - 02.98.27.12.24
Ouvert 7 jours sur 7

L'HERMINE
Bar - Restaurant - Gîtes d'étapes - Chambres d'hôtes
Saint-Hernot (route du Cap de la Chèvre) - CROZON-MORGAT
Tél. 02.98.27.15.00. Ouvert 7 jours sur 7